

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 24 juillet 2023

**modifiant l'arrêté du 21 mars 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom
spécialité génie industriel**

NOR : ECOG2316388A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 21 mars 2023 susvisé est ainsi modifié :

1° Les mots : « Monsieur FAVRE (*Xavier, Michel, Sören*). » sont remplacés par les mots : « Monsieur FAVRE (*Xavier, Michel Sören*). »

2° Les mots : « Madame ELRIC (*Flavie, Marine*). » sont remplacés par les mots : « Madame ELRIC (*Flavie, Karine*). »

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 juillet 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY